

	Boulic Pierre : Né le 17-06-1889 à Saint-Marc, Brest ; 1913, prêtre et surveillant au collège de Saint-Pol ; 1917, à la cathédrale ; 1919, vicaire au Faou ; 1922, vicaire à Ploaré ; 1925, vicaire à Arzano ; 1934, vicaire à Mahalon ; 1939, recteur de Rédéné ; 1952, retiré à la maison Saint-Joseph ; décédé le 29-04-1954. Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1955 p. 178-181.
--	---

M. l'abbé Pierre-Marie Boulic, ancien Recteur de Rédéné.

Pierre-Marie Boulic a été rappelé à Dieu le 29 avril 1954, à l'âge de 65 ans, dans la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol, où il s'était retiré pour raison de santé.

A vrai dire, sa santé ne fut jamais très bonne. Dès son entrée au Grand Séminaire, l'abbé Boulic était signalé « faible de poitrine ». Une grave maladie faillit l'emporter en 1918, pendant qu'il était vicaire auxiliaire à la cathédrale. Plusieurs mois de repos absolu lui furent nécessaires pour se remettre. Toute sa vie, il traîna une bronchite chronique qui le fatiguait et gênait son activité. Ceux qui l'ont connu et suivi se sont toujours étonnés qu'il ait pu travailler si longtemps et s'acquitter seul pendant ses quatre années de rectorat à Rédéné, d'un ministère parfois très lourd. Le secret de son admirable endurance résidait dans sa prudente modération, dans sa parfaite régularité et dans son excellent moral. Il savait se soigner, ménager ses forces, s'accorder des temps de repos et s'épargner des fatigues inutiles, pour un meilleur rendement au service des âmes.

Né à Saint-Marc de Brest en 1889, M. Boulic fit ses études au Petit Séminaire de Saint-Vincent, d'abord à Pont-Croix, 1904 à 1907, puis à Quimper, où il termina sa rhétorique en juillet 1908. Elève régulier et laborieux, il donna toujours satisfaction à ses maîtres et mérita de nombreuses nominations au Palmarès

Au Grand Séminaire, il édifiait ses condisciples par son sérieux et sa piété.

Ordonné prêtre le 25 juillet 1913, il fut placé, en octobre suivant, surveillant au collège de Saint-Pol, où il resta 4 ans. Il passa rapidement à Saint-Corentin, (1917), au Faou (1919) et à Ploaré (1922), pour se fixer à Arzano pendant près de 10 ans, le 6 février 1925.

Une difficulté spéciale l'y attendait : le breton. Dès son arrivée, le jeune vicaire s'appliqua sans relâche à l'étude méthodique du dialecte vannetais. Une bonne traduction du catéchisme diocésain en usage dans les trois paroisses sœurs « de la terre de Vannes » lui servit de guide sûr. Il notait avec soin dans son petit lexique, pour le compléter, les termes nouveaux qu'il apprenait dans ses conversations avec les paroissiens ou dans les sermons de ses confrères. Parfois ses essais malhabiles provoquaient l'hilarité, mais il ne s'en offusquait jamais. A force de persévérance, il était arrivé à se forger un vocabulaire suffisant et, si sa prononciation n'était pas très agréable, parce qu'elle sentait trop l'effort, il était cependant bien compris de tous. Ses sermons, toujours soigneusement préparés, et composés dans une langue si peu familière, lui demandaient beaucoup de travail. Il n'a jamais cherché à briller, mais à instruire, à convaincre et à édifier.

M. Boulic, avec raison, attachait une grande importance à la presse. Il s'est employé, avec succès d'ailleurs, à propager la Bonne Presse à Arzano. Chaque année, d'octobre à décembre, il visitait, l'une après l'autre, toutes les familles de la paroisse, proposant la Croix du Dimanche, l'Almanach du Pèlerin et offrant gratuitement le Calendrier « La Croix ». Il était difficile de résister à ses instances. « Croix... ou meurs », plaisantaient les confrères. — « Voilà comment je fais, et voilà comment il faut faire », répliquait-il, tout bonnement. Bien rares les foyers qui n'avaient pas leur journal catholique ; quelques-uns même recevaient La Croix quotidienne.

Dans une région où les vocations sacerdotales sont plutôt clairsemées et mûrissent difficilement, M. Boulic eut la joie et la fierté de guider jusqu'au Séminaire et jusqu'au Saint-Autel un de ses élèves de latin, particulièrement bien doué.

En vue d'alléger le budget de l'école libre des garçons devenu trop lourd pour la paroisse, l'Administration diocésaine accorda à M. le Curé un vicaire-instituteur. M. Boulic fut alors sur sa demande, nommé vicaire à Mahalon, le 20 octobre 1934. Il ne tarda pas à y créer un bulletin paroissial. Plus d'une fois on l'a entendu se féliciter d'avoir connu cette paroisse très chrétienne, où il avait vu que peuvent la foi et la volonté pour surmonter les difficultés qui, ailleurs, semblent s'opposer à la fidèle observation des lois de l'Eglise.

Nommé recteur de Rédéné le 11 août 1939, M. Boulic revint avec plaisir, mais sans illusion, dans ce pays qu'il connaissait bien déjà. Pendant près de 14 ans, y compris les dures années de la guerre, dont les derniers mois virent ses paroissiens dispersés et gravement sinistrés par les bombardements, il s'y est dévoué avec tout son cœur de prêtre, alliant une fermeté sans fissure à une certaine bonhomie native. Avant de prendre une décision, il savait prier, réfléchir, consulter, puis, « tenait bon », comme il disait. « On fait son devoir, et, advienne que pourra ! »

Homme de Dieu, pieux, zélé, attentif aux besoins de ses ouailles, il ne visait en tout que le bien des âmes dont il avait revu la charge. Ses catéchismes étaient faits très régulièrement, et tous les soirs à la sortie des classes, une heure durant, il accueillait à l'église les groupes d'enfants qui s'y succédaient pour leur visite au Saint-Sacrement et leur dizaine de chapelet. Tout récemment, un prêtre voisin, de passage à Rédéné, a été édifié par la tenue de ces enfants, priant seuls à l'église sans la moindre surveillance et se retirant ensuite dans une discipline parfaite. M. Boulic soignant ses prônes comme ses catéchismes. Tout était écrit, et chaque mot bien pesé. Prévoyant et avisé, il retenait longtemps à l'avance les confesseurs et les prédicateurs pour les Pâques, les pardons et les Retraites. Lui-même prêtait facilement son concours à ses confrères. Homme de parole, exact, il n'oubliait jamais sa promesse : on pouvait compter sur lui. Mais il n'admettait pas non plus la dérobade chez les autres. Nil entretenait avec les confrères du Morbihan des relations très amicales et recourait volontiers à leurs services.

Conseiller prudent et énergique, il excellait à remonter les courages défaillants par son affectueuse compréhension, par un appel à la raison ou même simplement par une boutade, une plaisanterie qui faisait rire alors qu'on aurait voulu pleurer. « Quand on a fait son possible, disait-il, il faut se tenir en paix. Dieu fera le reste. » Et vogue 1a galère ! était son expression familière. Son genre ne plaisait pas à tous et pouvait même fatiguer à la longue, cependant on était obligé de reconnaître qu'il était un homme droit, juste, consciencieux, et, pour tout dire, un saint prêtre.

De plus en plus voûté, usé, à bout de forces, le cœur très déficient, M. Boulic dut s'aliter en février 1953. Et, quand le médecin, appelé à son chevet, lui déclara nettement qu'il ne pourrait plus reprendre son ministère, sans la moindre hésitation, dans un total abandon à la volonté de Dieu, il offrit sa démission. Répétant le geste de son prédécesseur, M. Goragner, il paya des bonbons aux

enfants qui étaient venus assister à la cérémonie de l'Extrême-Onction. Aux personnes présentes il voulut adresser quelques paroles d'édification.

M. Boulic aurait aimé mourir à Rédéné. Quitter sa chère paroisse lui fut un très dur sacrifice, qu'il accepta d'ailleurs avec un grand esprit de foi. Bénéficiant d'une légère amélioration, il vécut encore un an à la Maison de Retraite de Saint- Joseph, où il guidait, à l'harmonium, 1^e chant liturgique, se préparant dans la prière et la sérénité à recevoir la récompense du bon et fidèle serviteur.

T.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 25/03/1955 p. 178.

